



Compte-rendu de la Commission Egalité Professionnelle (bilan 2015)

Egalité Hommes-Femmes : L'établissement de Lardy est bien loin du compte !

Cette commission du CE est l'une des commissions obligatoires au même titre que les commissions « *Emploi et Formation Professionnelle* » et « *Logement – Transport – Restauration* ». Elle s'est réunie début mars pour préparer le rapport annuel de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qui a été présenté en réunion CE. A cette occasion, la direction a présenté un certain nombre de chiffres et d'indicateurs de la situation comparée entre les hommes et les femmes sur l'Etablissement de Lardy. Tous les chiffres sont issus du Bilan Social, document présenté par la Direction Renault.

Effectifs

Lardy atteint son niveau le plus bas. Fin 2015, il y a seulement 12% de femmes à l'effectif (contre 17% en moyenne chez Renault France). On doit faire partie d'un des établissements où les femmes sont le moins représentées. Chez les ETAM, la situation est encore plus faible puisque les femmes représentent seulement 9% de l'effectif. Chez les ingénieurs et cadres, il y a une très légère remontée pour atteindre 15%. La politique de recrutement semble orientée pour augmenter ce taux puisque sur les 37 embauches de 2015, 9 sont des femmes, soit 34 %. Mais avec les niveaux de recrutement aussi faibles qu'en ce moment, il faudrait de nombreuses années pour atteindre la parité !

Pour rappel, la fermeture du site de Rueil a été effective en 2014, les évolutions dans les prochains tableaux entre 2013 et 2014 proviennent en partie de cette fermeture car les chiffres 2013 concernent l'établissement de Rueil-Lardy et ceux de 2014-2015 l'Etablissement Lardy seul.

Rémunération

Moyenne mensuelle brute en euros :

Année	2013	2014	2015
ETAM H	3 696	3 784	3 602
ETAM F	3 591	3 607	3 547
Ecart	-105	-177	-55
Année	2013	2014	2015
I & C H	5 806	5 897	5 480
I & C F	5 213	5 240	4 828
Ecart	-593	-657	-652

Les écarts de rémunération entre hommes et femmes sont importants en particulier pour les I & C. Plus de 650 € par mois, ça commence à faire !

Ces chiffres sont des moyennes et il est assez difficile d'analyser une situation comparée sur une moyenne aussi générale. La seule explication que donne la direction est que l'ancienneté et l'âge des hommes et des femmes sont différents. Les femmes salariées de Lardy étant globalement plus jeunes que les hommes.

	Age		Ancienneté	
	H	F	H	F
ETAM	45,7	45,9	21,9	19,7
Ingénieurs et Cadres	42,0	37,8	15,3	10,8

Cela fait des années que la CGT demande des chiffres permettant une réelle comparaison de l'égalité professionnelle en particulier sur les salaires. Ces moyennes sont insuffisantes et nous demandons une étude beaucoup plus précise. La direction refuse de communiquer plus d'informations. Mais cette année, c'était le « pompon ». La direction a été jusqu'à présenter en commission « Egalité hommes-femmes » un document même pas remis à jour... Du copier-coller de l'année dernière ! Malgré nos différentes demandes aucun élément complémentaire ne nous a été communiqué.



Seul élément qui est peut-être intéressant : le pourcentage des promus par rapport à l'effectif. Et là, ce n'est pas terrible puisque l'on voit que le % de promus est plus faible chez les femmes que chez les hommes.

	H	F
ETAM promus	6,6%	5,9%
I & C promus	4,6%	4,1%

A la vue du déroulement de cette commission « Egalité hommes-femmes » et du peu de sérieux de la présentation, la direction semble vraiment prendre ce sujet à la légère. Cette attitude est méprisante par rapport aux femmes de l'établissement.

Et quand on lui demande d'être plus précise et de fournir des données permettant réellement de savoir si les hommes et les femmes de notre établissement sont soumis à des traitements équivalents... c'est un refus ferme et définitif.

La direction aurait-elle à cacher des éléments ? La situation entre hommes et femmes ne serait-elle pas satisfaisante ? En tout cas, la direction laisse le flou et refuse de faire toute la transparence sur ce sujet. De plus, l'attitude déplorable de la direction lors de cette réunion, refusant de répondre à la moindre de nos demandes de chiffres et de transparence, montre tout le mépris qu'elle accorde à la question de l'égalité professionnelle et en particulier à la situation des femmes.



Non-remplacement des femmes en congé maternité

Mais le sujet le plus choquant depuis quelques années est le non-remplacement des femmes lors d'un congé de maternité. Il y a encore quelques années, la direction faisait appel à de l'intérim pour compenser les salariées absentes et permettre aux équipes de ne pas trop subir la surcharge occasionnée par l'absence de la salarié. Cela n'est plus le cas et la direction trouve cela normal.

En somme, qu'une femme soit là ou absente, au niveau travail, ce serait transparent. Comme si au final, elle ne servait à rien... puisqu'il n'est même pas nécessaire de la remplacer. Dans la réalité, c'est bien souvent les personnes qui restent qui se répartissent le travail alors qu'ils en ont parfois déjà par-dessus la tête.

Cette situation est inacceptable et les femmes qui partent en congés maternité doivent être remplacées. C'est vraiment le minimum que la direction peut faire.

La façon dont la direction traite les salariées femmes à Lardy laisse à désirer, à l'image de sa façon de traiter nos demandes lors de la réunion de la commission « Egalité hommes-femmes ». Et sa politique générale néfaste pour l'ensemble des salariés l'est encore plus pour les femmes : le faible nombre d'embauches ne permet pas de rattraper l'écart abyssal dans les effectifs, les faibles promotions ne permettent pas de combler les écarts de rémunérations entre hommes et femmes, le non-remplacement des femmes en congé maternité ne contribue pas à la reconnaissance de leur travail et de leurs compétences.

En conclusion, Renault et l'établissement de Lardy en particulier sont bien loin du compte !

**Le jeudi 28 Avril, tous mobilisés contre la loi Travail
Manifestons massivement à Paris – 14h Denfert-Rochereau**

La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève jeudi 28 avril 2016 (appel couvrant la journée) pour le retrait de la loi Travail en participant à la :

Manifestation à Paris départ 14h Denfert-Rochereau

RDV devant le CE de Lardy à 12h45

Inscription au car en bas de la cantine dès aujourd'hui ou par mail : cgt.rueil-lardy@renault.com
(Participation 5 euros)